

## Compte rendu de la séance du 31 mai 2021

Secrétaire de la séance : Marie-Claire VIANA

Tous les conseillers municipaux étaient présents.

Approbation du compte rendu de la séance du 03 mai 2021, signature du registre des délibérations.

### Ordre du jour:

Délibération: Dépose ligne électrique

Organisation des Elections des 20 et 27 juin

Réflexions : - terrain jouxtant propriété Bouyssou

- Plui

Questions diverses

### Opération Dépose Ligne Electrique Sécurisation GOURS

Madame le Maire, après avoir ouvert la séance, indique que la ligne électrique BT au lieu-dit *Gours* ne dessert plus d'abonné et pourrait être déposée par la Fédération d'Energies du Lot. Il attire l'attention du Conseil sur les conséquences de cette dépose, dont l'intérêt esthétique est indéniable, car les parcelles desservies par la portion de réseau déposé ne seront plus électrifiées. Si une nouvelle desserte de ces parcelles s'avère ultérieurement nécessaire, personne ne pouvant se prévaloir de l'existence antérieure de l'ouvrage pour en imposer sa reconstruction ; une participation de tiers, commune ou demandeur, pourra être exigée par le maître d'ouvrage des travaux de raccordement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) approuve la dépose de la ligne électrique BT au lieu-dit *Sécurisation GOURS Gours* réalisée et financée par la Fédération Départementale d'Energies du Lot,
- 2) souhaite que ces travaux puissent être programmés au cours de l'année 2021
- 3) prend acte du fait que, une fois cette dépose effective, quiconque ne pourra se prévaloir de l'existence antérieure de l'ouvrage pour en imposer sa reconstruction.

**Délibération approuvée à l'unanimité.**

- Réflexion sur chemin jouxtant terrain propriété Bouyssou. Il serait question de désaffecter ce chemin par abandon pour non usage. La majorité des conseillers est pour mais demande que ce chemin soit déplacé. Sujet en suspens pour le moment.

- Organisation des Elections des 20 et 27 juin. Il sera mis en place un double bureau de vote, pour respecter les mesures sanitaires en vigueur, des électeurs ont été sollicités pour renforcer l'équipe municipale. Les bureaux seront ouverts de 8h à 18 h.

- PLUI. Geneviève Vandekerckhove et Alain Malbert ont assisté à plusieurs réunions préparant sa mise en place. Le Conseil à l'unanimité souhaite garder la présence d'agriculteurs sur la commune. Il est nécessaire d'identifier des terrains susceptibles d'entrer dans ce plan local d'urbanisme intercommunal.

- Annie Helle-Forget, directrice de l'école part à la retraite en fin d'année scolaire. Compte tenu des mesures sanitaires à appliquer, une petite réception sera organisée à cette occasion en présence du personnel de l'école, des maires du RPI et des élus.

- Il est envisagé de remplacer les bancs placés en bordure de chemin de promenade, de mettre une poubelle sur la plage au bord du Lot, de demander au Syded de remplacer les containers défectueux à Gours.

La séance a été levée à 22h 30.

Le Maire